



Nouvelles de Córdoba

Universidad Católica de Córdoba

Bulletin de liaison des Amis de l'Université

Trimestriel — N° 62 — Avril 1981

UNIVERSIDAD CATOLICA DE CORDOBA
BIBLIOTECA
SECCION HEMEROTECA

LIMINAIRE

Vingt-cinq ans : noces d'argent ?

14 OCT. 1981

Quand vous lirez ces lignes, nous serons à six semaines environ de la date calendrier du 25^e anniversaire de l'U.C.C. : 8 juin. Mais, du début à la fin de cette année académique 1981, le thème du 25^e anniversaire nous obsède car ce doit être l'année de progrès académiques, scientifiques, d'activités pastorales, sociales, caritatives marquantes, de meilleur accomplissement de notre mission d'Université Catholique.

Le conseil d'administration de l'U.C.C. a décidé de célébrer la date-calendrier dans l'austérité. Le bien ne fait pas de bruit. La situation politique, économique et sociale du pays et, en particulier, la hausse du coût de la vie, les crises du secteur bancaire, de l'industrie, du commerce, les incertitudes que comporte, au plan de la politique nationale et internationale, un changement de gouvernement, invitent à cette « austérité » dans la célébration des noces d'argent de l'U.C.C. Mais « austérité » n'exclut nullement volonté de progrès, de surpassement et ne nous empêche pas de vous dire, à vous, les « Amis de Córdoba » :

- Que malgré de très rudes épreuves de tout genre, l'U.C.C. est très heureuse d'en être arrivée à célébrer cet anniversaire, de compter 4200 étudiants, neuf facultés en plein développement, une douzaine d'édifices, plus de 6000 diplômés qu'elle retrouve dans des postes importants de l'administration publique et privée, dans les divers secteurs de l'industrie et du commerce, le barreau, la magistrature, l'enseignement, les professions libérales et l'action apostolique diocésaine et paroissiale ;
- Que ce développement a dû et pu s'opérer sans aucun subside de l'Etat, grâce à de lourds investissements de dévouement, renoncement, travail, idéal, collaboration désintéressée et lucide d'amis sincères du pays et de l'étranger et bien que durant ces 25 ans, l'Argentine ait connu 13 présidents de droit ou de fait et le double, au moins, de ministres de l'Education Nationale ;
- Que cette jolie expression de noces d'argent est chargée pour nous de douce ironie quand on sait ou devine les heures d'angoisse qu'a coûté un développement dans de pareilles conditions ;
- Que notre vraie richesse, ce sont nos collaborateurs — ceux de la première comme ceux de la 25^e heure — et nos diplômés et leurs familles, et notre inébranlable volonté de servir au travers de notre mission universitaire ;
- Que tout développement exige du temps ; que si vous appréciez notre effort, vous devez continuer à nous aider pour que nous puissions être bientôt à même de nous aider nous-mêmes et de pouvoir aider les autres et surtout les plus pauvres d'entre les pauvres. L'aide « caritative » que nous pouvons apporter pour le « développement » est très réduite, en raison de nos « revenus » inexistants. Mais en fabriquant des hommes, nous aidons au progrès des peuples, car l'éducation reste l'impératif primordial du développement et nous rêvons de voir des diplômés de chez nous au service d'universités encore plus démunies d'Asie ou d'Afrique. Pourquoi pas ? N'était-ce pas le rêve de Xavier au Japon ? Aidez-nous !

H
378.4 NOU-UCC



H-001642/1981n62

CORDOBA

Jean Sanchez
6

Assemblée générale statutaire de l'A.S.B.L. « Amis belges de l'Université Catholique de Córdoba »

La 18e assemblée de l'A.S.B.L. s'est tenue le vendredi 23 janvier au Cercle des Nations à Bruxelles sous la présidence du prof. A. Pirard, président. A l'ordre du jour, les formalités administratives habituelles : rapport d'activités et comptes des recettes et dépenses 1980, décharge aux administrateurs, élection ou réélection, budget 1981, exposé du P. J. Sonet sur la situation académique et économique de l'UCC à l'aube de son 25e anniversaire.

M. Jean Van Halle, secrétaire-trésorier de l'A.S.B.L., a présenté à la fois le rapport d'activités et les comptes, après avoir invité l'assemblée à se recueillir pour évoquer la mémoire d'amis défunts, les professeurs Louis Davin, baron Charles de Dorlodot, Michel de Visscher, le P. André Sonet et les cinq étudiants de médecine de l'UCC décédés en avril 80. De ces interventions de M. Van Halle, nous détachons ce qui suit :

Du rapport d'activités

Qu'il me soit permis de congratuler chaleureusement au nom de l'assemblée, notre président, M. Albert Pirard, professeur émérite de l'Université de Liège, qui s'est vu conférer le 9 octobre à Córdoba le titre de docteur « honoris causa » de l'UCC. Cette dignité consacre, non seulement ses hauts mérites scientifiques, mais encore tout son apport à l'UCC : ses conseils permanents pour le développement de la Faculté d'ingénieurs où professe son fils Gérard, son accueil aux visiteurs argentins en Belgique, sa participation au 1er symposium belgo-argentin et, cet automne, la série de ses conférences humanistes et scientifiques à Córdoba.

Faut-il enfin rappeler devant cette assemblée que M. Pirard est membre fondateur de notre A.S.B.L. et président depuis la fondation ?

Cher professeur, soyez remercié du fond du cœur pour toute votre action en faveur de Córdoba. Nous souhaitons tous qu'elle se poursuive longtemps encore.

Le 2e symposium belgo-argentin a débuté en octobre par les conférences du professeur Pirard que nous venons d'évoquer. Il a été suivi immédiatement par le 2e participant, le professeur Jean Crabbé, de l'Université catholique de Louvain, sur les « derniers progrès de l'endocrinologie ». Ce 2e symposium sera poursuivi par la visite des économistes : le professeur Louis Baeck, doyen de la Faculté des Sciences économiques de la KUL, M. André Van Beylen, secrétaire général de la Fondation Industrie-Université ; et des professeurs de médecine : R. Wattiaux (Namur), A. Vincent (UCL), M. Verstraete (KUL), S. Haumont (UCL), J. Lequime (ULB) et J. François (Gent)...

Notre association a apporté son concours à l'organisation de la VIIIe soirée de Córdoba, qui eut lieu le 10 janvier 1980, à la Maison des Français à Bruxelles, grâce à l'aimable intervention du Dr Joachim, président du Cercle Royal St-Hubert, co-locataire de ce vénérable hôtel de maître du boulevard de Waterloo...

Tantôt, nous analyserons les comptes de notre asbl. Malgré la récession, je veux souligner ici que la totalité des dons récoltés pour Córdoba est très légèrement supérieure au total de 1979. D'autre part, le nombre des attestations fiscales émises en 1980 (207) dépasse nettement celui de 1979.

J'y vois la nécessité de poursuivre notre action d'information par le canal des « Nouvelles de Córdoba ». Chaque fois qu'elles paraissent, le trésorier de votre association enregistre de nombreux versements à l'un de nos comptes.

Ces « Nouvelles de Córdoba » dont trois numéros ont été publiés durant l'exercice sous revue, paraissent indispensables, non seulement pour le déclat psychologique qu'elles provoquent chez certains, mais encore parce qu'elles constituent un « acte de présence » chez beaucoup d'autres : fonctionnaires de la coopération et du personnel diplomatique qui sont ainsi informés, industries belges trop peu motivées jusqu'à présent par l'Argentine, parlementaires belges et du Parlement européen, professeurs d'université et combien d'autres « Amis », connus ou inconnus qui, dans les communautés religieuses, les abbayes et les cloîtres, prient pour Córdoba, pour l'Argentine et pour l'Amérique latine. Si nous croyons au dogme de la communion des saints, ceci paraît sans prix...

Le 8 juin, l'Université célébrera le 25e anniversaire de sa fondation. Nous l'en félicitons très chaleureusement. Si, avec les « Amis » allemands et néerlandais, nous avons pu être pour (un petit) quelque chose dans son expansion, nous nous en réjouissons profondément. Pour elle donc, et de tout cœur, « Ad multos annos » !

Du compte de recettes et dépenses

« En 1979, les frais de secrétariat et divers avaient représenté 2,43 % des dons reçus ; en 1980, ils n'en représentaient que 1,80 %.

En 1979, nous avons émis 202 attestations fiscales, dont 56 au profit des Amitiés belgo-argentines, soit pour nos propres donateurs 146 seulement ; en 1980 nous en avons émis 207 au profit exclusif de nos donateurs.

En 1981, nous introduirons auprès du ministre des Finances la demande de reconduction en vue de l'émission des attestations fiscales pour les exercices 1982, 1983 et 1984 ».

IX^e Soirée belgo-argentine : vendredi 23 janvier

Cette soirée devait marquer pour les « Amis belges » l'inauguration officielle de l'année du 25^e anniversaire. En raison de l'incroyable surcharge de travail que connaissait le P. J. Sonet, du décès récent de son frère André et de la crise économique, on a supprimé, pour cette année, soirée dansante, tombola et autres divertissements ; un concert suivi d'un dîner de gala a eu lieu dans les beaux locaux du Cercle des Nations à l'issue de l'assemblée générale de l'ASBL. Le P. Sonet salua cordialement l'assistance.

Au programme du concert, exécuté gracieusement par l'ensemble vocal et instrumental « Albalonga », dont nous parlons dans un autre article, cinq œuvres de musique sacrée latino-américaine de l'époque coloniale (XVII^e et XVIII^e siècles et une de musique italienne du XVII^e siècle). Ces œuvres ont été présentées sous la direction d'Anibal E. Cetrangolo qui jouait également de la viole de gambe, par Yoko Shingu au clavecin, Dominique Penders, Rosa Sabbes et Maria Teresa Teson pour le chant ; Cristina Gomez Comini assurait la régie. L'exécution était de très haute classe et l'ensemble a été chaudement félicité par l'assistance.

Au cours du souper-buffet de 80 personnes, qui suivit le concert, le prof. A. Pirard conta les impres-



De dos : M. Yves Seghin, Mme Clerfayt, Mme Verstraete.
De face (de g. à dr.) : la baronne Lequime, le Prof. Lequime, le Prof. Verstraete, Mme Seghin, le Prof. François, le Prof. De Ruyttere.

sions de son récent voyage en Argentine et l'ambassadeur José Maria Alvarez de Toledo — qui était accompagné de son épouse — exalta l'œuvre de Córdoba et de ses amis belges. M. Claus Mosler, secrétaire-trésorier des « Amis allemands de l'UCC », avait tenu à faire le déplacement Cologne-Bruxelles, accompagné de son épouse, pour assister à cette brillante soirée.

Un nombre très élevé d'amis, empêchés d'assister, s'étaient inscrits au « Comité d'honneur ».

L'ensemble Albalonga

L'objectif d'Albalonga est de diffuser un répertoire musical du XVII^e siècle, plus spécialement d'Italie et d'Amérique latine.

L'activité des compositeurs en Amérique latine pendant la période hispano-portugaise est d'une richesse étonnante et n'est connue que depuis que la musicologie contemporaine s'intéresse aux archives des cathédrales latino-américaines.

Il est intéressant de savoir que deux ans à peine après la conquête de la plaine mexicaine par les Espagnols en 1521, le franciscain Pierre de Gand (Pedro de Gante), demi-frère de Charles Quint, ouvrit une école de chant dans ce pays et qu'on y construisit les premières orgues dès 1527.

Les récits des voyageurs rapportaient que la cathédrale du Mexique pouvait s'enorgueillir de services religieux comparables ou supérieurs à ceux des cathédrales européennes.

L'œuvre-même de Thomas Luis de Victoria était connue simultanément en Amérique latine et en Europe ; l'auteur l'avait dédiée à Philippe II qui la fit représenter aussitôt au Nouveau Continent et on connaît des lettres d'admirateurs enthousiastes adressées au compositeur.

Le Nouveau Continent ne se contentait pas d'assimiler les connaissances reçues — tous les instruments y étaient construits et pratiquement toute la littérature musicale y était répandue — mais il les adaptait également avec grande maîtrise et les diffusait en même temps à l'étranger. Au XVII^e siècle, Giambattista Marino faisait référence à l'origine latino-américaine de la sarabande et de la chaconne.

Au Rio de la Plata — actuelle Argentine — le premier à importer la tradition musicale européenne est précisément un **jeésuite belge** : Jean Vasseau (ou Vaisseau ?).

Il développa une importante activité musicale en Argentine avant son départ aux Amériques. Il appartenait au Chapitre de la Beata Maria Virgen in Albalonga et était musicien de la chapelle des archiducs Albert et Isabelle. D'où le nom d'Albalonga donné à cet ensemble par son fondateur et directeur M. Anibal E. Cetrangolo, Argentin, docteur en droit et qui poursuit en Europe des recherches sur la personne et le milieu du jésuite Jean Vasseau, tournaisien d'origine.

HEMEROTECA

CAMPUS
378.4 NOU-UCC



H-001642/1981n62

Assemblée générale statutaire des Amis allemands de l'U.C.C.

(Verein der Freunde und Förderer der Kath. Universität Córdoba (Arg) e.V.

Cette assemblée a eu lieu le lundi 9 février à 19 h 30 au cours d'un souper organisé à l'Hôtel Kolping-International à Cologne. L'ambassadeur d'Argentine en République fédérale allemande, le Dr Robert Guyer, assistait à la réunion ainsi que le P. J. Sonet, accompagné par le président des « Amis belges », le professeur A. Pirard et son épouse.

La rencontre était placée sous le signe du 25^e anniversaire de la fondation de l'UCC. Outre les membres du « Verein », on notait la présence de Mgr H. Daniels (du Vicariat général de l'Archevêché de Cologne), de Mgr G. Dossing (Misereor), de la Prof. Dr Cornelia Harte (Univ. de Cologne), du Prof. Dr R. Clopham (Univ. de Siegen), de représentants de la Fondation Konrad Adenauer, de membres du B.K.U. (Association des patrons chrétiens, l'UNIAPAC allemande). Il est à noter

que parmi les personnes présentes, neuf avaient déjà visité l'UCC.

Outre les formalités administratives inhérentes à toute assemblée statutaire, deux événements ont marqué cette réunion :

1. Le Dr Peter H. Werhahn, président du « Verein » depuis sa fondation en 1962 et docteur honoris causa de l'UCC depuis 1963, demanda à être déchargé de ses fonctions et proposa comme successeur à la présidence un de ses anciens collaborateurs, le Dr Rainer Koehne, membre actif de l'UNIAPAC allemande et qui a donné des conférences sur l'économie de marché au CEPADE à Córdoba. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité, mais le Dr Werhahn, à l'unanimité également, fut nommé président d'honneur du Verein.

2. Pour clore son mandat de président effectif, le Dr Werhahn prononça une brillante allocution ; vu l'importance des idées développées, les *Nouvelles* ont traduit le texte et en reproduisent de très larges extraits sous la rubrique « Documents ».

En fin de réunion, le Prof. Pirard et le P. J. Sonet, en langue allemande, remercièrent chaleureusement le Verein de tout ce qu'il a fait pour Córdoba.

RELATIONS INTERNATIONALES

Japon

SUITE AU SYMPOSIUM ARGENTIN-JAPONAIS

réalisé à l'UCC en 1979 sur des thèmes relevant de la culture (architecture et littérature), de l'économie (commerce et administration d'entreprise) et de la technologie (énergie nucléaire), un contrat de coopération académique a été signé à Tokyo, le 12 novembre 1979 entre la *Sophia University* et l'*Université Catholique de Córdoba*.

Ce contrat envisage l'échange de professeurs et d'étudiants, diplômés ou non, des deux universités. Il vient de commencer.

Fille d'un médecin de Kochi-Ken, Mlle Mieko Oishi vient d'achever, avec grand succès sa 3^e année au Département d'études hispaniques de Sophia. Elle vient suivre à Córdoba sept matières qui figurent dans son programme de 4^e année de Sophia : littérature hispano-américaine, régimes politiques comparés, problèmes politiques et sociaux d'Amérique latine, histoire de l'art, histoire argentine, histoire américaine du XX^e siècle, histoire argentine du XX^e siècle. Si elle réussit ces examens à Córdoba — ce que ses succès antérieurs permettent d'espérer — Sophia lui accordera à son

retour l'équivalence pour ces matières et elle complètera ses études à Tokyo.

Au cours de son récent séjour à Tokyo (15 février - 2 mars), le P. Sonet a donné à Mlle Oishi toutes les informations nécessaires pour son voyage et son séjour et lui a facilité les formalités d'immigration. Dans sa demande d'admission, Mlle Oishi écrit : « Je crois que je suis optimiste et que j'ai un caractère que les détails n'arrêtent pas. J'ai eu une amie intime argentine et c'est pourquoi j'ai souhaité connaître l'Argentine et aller étudier là-bas. Pour comprendre les problèmes politiques et sociaux, je crois qu'il est important de se rendre sur place et d'avoir des contacts avec les gens ». Et parmi ses distractions, Mlle Oishi signale : le sport, la couture et la musique, écoutée et jouée (guitare).

Córdoba espère que cette première expérience sera couronnée de succès.

VISITE DU PAPE AU JAPON

Le séjour du P. J. Sonet à la Sophia University a coïncidé avec la visite du Pape Jean Paul II au Japon. Grâce à l'extrême courtoisie des Pères jésuites de la Sophia, le Père a pu obtenir une place réservée — au 1^{er} rang — lors de la visite du Pape à la cathédrale

de Tokyo qui, le 23 février, avait été réservée aux prêtres, frères et religieuses (3.600 présents). Deux allocutions émouvantes, l'une en japonais, estimé excellent par les connaisseurs, l'autre en anglais. Le 25 février, à 7 h du matin, visite privée d'une demi-heure du Saint Père à la Sophia University pour des Pères, des professeurs, des délégués, des étudiants. Puis, départ du Pape pour Hiroshima et Nagasaki.

QUELQUES STATISTIQUES

Le P. J. Sonet vient de nous faire parvenir quelques statistiques intéressantes :

● *Les jésuites au Japon* : 372 dont 115 jésuites japonais. Sur les 372 jésuites il y a 6 novices, 9 théologiens et philosophes, 25 scolastiques et 30 frères coadjuteurs. Dans la seule communauté de la Sophia University : 112 jésuites.

● *L'enseignement catholique au Japon* : comparaison 1945 et 1981

	1945	1981	
Universités	1	11	} 42
Junior Colleges (1)	—	31	

Junior High Schools	} 42	92	} 205
Senior High Schools		113	
Ecoles primaires	11	52	
Jardins d'enfants	60	600	
Ecoles spécialisées	—	25	
Total	114	924	

Notes :

1. Les Junior Colleges sont des universités incomplètes dont les facultés donnent un diplôme qu'en Belgique on appellerait de « candidature ».
2. Les jésuites au Japon ont en charge 2 universités (Sophia et l'Université de Musique Elisabeth de Belgique à Hiroshima) et 1 Junior College à Tokyo.
3. Sophia compte 520 professeurs (dont plus de 100 jésuites), 400 employés, 10.000 étudiants, plus de 33.000 anciens élèves. Trois jésuites belges enseignent, les PP. Ballon, Baizy et Frisch.
4. Evidemment, l'immense majorité des élèves de l'enseignement catholique n'est pas chrétienne (à Sophia par exemple, ils seraient 700 sur 10.000). Mais l'enseignement catholique est extrêmement apprécié.

VIE ACADÉMIQUE

Faculté de médecine

Au cours de la séance publique du 19 juillet 1980 de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, le professeur J.J. Hoet, coprésident des Journées internationales de diabétologie, réalisées en avril 1980 à l'UCC a fait la communication suivante :

L'honneur m'échoit de déposer sur le bureau de notre Compagnie trois Précis qui ont été édités par la « Joslin Foundation for Education » de l'Université de Harvard aux Etats-Unis.

Au cours du mois d'avril, sous les auspices de la Fédération internationale du Diabète, que j'avais l'honneur de représenter en qualité de vice-président, et sous les auspices de la « Joslin Foundation for Education », un enseignement post-gradué en diabétologie, dirigé par le Dr L.P. Krall, a pu être organisé pendant trois jours, respectivement à *Córdoba en Argentine*, à Bogota en Colombie et à Mexico au Mexique.

Ces cours étaient donnés par une équipe de cinq éminents enseignants de la Faculté de médecine de Harvard, laquelle avait sollicité ma participation active. En collaboration également avec des enseignants du pays d'accueil, les cours ont été remarquables à divers égards, mais surtout par l'intérêt qu'ils ont suscité. Le nombre de participants était de 450 à *Córdoba*, de 1.400 à Bogota et de 1.800 à Mexico.

Les moyens didactiques avaient été soigneusement préparés : les tableaux, rédigés en espagnol, étaient projetés en diapositives ; les tables rondes, nombreu-

ses, donnaient l'occasion aux participants de poser leurs questions en espagnol et par écrit. Des présentations de problèmes de pratique clinique permettaient aux membres de l'auditoire et de la Faculté internationale de prendre part à un dialogue fructueux.

Chacun des participants a pu recevoir un précis de diabétologie en langue espagnole contenant les mises au point cliniques actualisées par les experts étrangers et nationaux. Ces précis ont été aussi distribués dans les facultés de médecine des différents pays visités. *Le volume destiné aux médecins argentins a été édité et distribué par le truchement des « Acta científica », dont le siège se situe à l'Université de Córdoba sous la direction du Professeur Jean Sonet, d'origine belge, vice-recteur de cette jeune Université.*

Le temps ne me permet pas de mentionner les nombreux prolongements de cette initiative éducative. Il me paraissait toutefois opportun, suivant en cela le conseil de notre Président, d'informer notre Compagnie de cet effort important accompli par cette Faculté internationale, qui permet au dialogue Nord-Sud de se poursuivre sous l'angle de l'éducation médicale.

Les experts étrangers ayant coopéré à cette initiative de l'Université de Harvard en Amérique latine, ont partagé l'avis avec leurs collègues et confrères d'Amérique latine que les échanges avaient été féconds et ont apporté leur témoignage d'un dynamisme créateur qui, par l'entremise des facultés de médecine et des universités, aide les hommes et les femmes de leurs pays dans la voie du développement et du bien-être.

Institut des Sciences de l'Administration (I.C.D.A.)

BILAN 1980

Cet Institut, qui a son statut académique au sein de l'UCC, réunit les trois centres qui s'occupent de « perfectionnement d'entreprises, soit pour l'entreprise privée (CEPADE), l'administration publique (CIPEAP), ou le monde des coopératives (CIPAC). Nous soumettons à l'appréciation des lecteurs des Nouvelles le bilan d'activité des trois centres en 1980. Rappelons que le CEPADE a été fondé en 1967.

1. Autorités :

ICDA : Ing. Carlos A. López Oráoz.
 CEPADE : a/c Carlos A. López Aráoz : Coordinateur
 Département Formation : Lic. Horacio G. Duret.
 CIPEAP : Lic. Eugenio Gimeno Balaguer.
 CIPAC : Dr Ricardo L. Costa.

2. Etudiants :

CEPADE :	
Cours de longue durée (1 ou 2 ans)	57
Cours de durée courte et moyenne (15 à 48 h)	544
Conférences	108
Cours en entreprises	296
Contrat Conseil Fédéral d'Investissement (CFI) pour cours à gérants et cadres moyens de l'Entreprise provinciale d'électricité de Cór- doba (EPEC)	1.080
	2.085
CIPEAP :	
Cours à fonctionnaires des administrations publiques de San Luis, Paraná, Corrientes, Chaco et Córdoba	448
CIPAC :	
Séminaires pour gérants et conseillers de coopératives	198
Total d'inscrits pour 1980	2.731

3. Professeurs de l'ICDA : 49.

	Ordinaires	Invités
15 Lic. en Administration d'entreprises	7	8
8 Ingénieurs	3	5
6 Comptables	—	6
5 Licenciés en psychologie	1	4
4 Licenciés en sciences économiques	2	2
1 Docteur en sociologie	1	—
1 Docteur en économie	—	1
1 Architecte	—	1
1 Licencié en commercialisation	—	1
7 Avocats	—	7
	14	35

4. Qualification des professeurs :

Quatorze ont fait des études de spécialisation à l'étranger ; huit ont fait des études post-universitaires et quatre sont titulaires du titre maximum de leur spécialité.

5. Pourcentage d'assistance des étudiants (moyenne) :

CEPADE (suivant le type de cours et leur durée) de 60 à 72 %.
 CIPEAP : 90 %.
 CIPAC : 85 %.

6. Diplômés du CEPADE pendant l'année 1980 : 44 (cours de formation de gérance ou de gestion commerciale).

7. *Cours postuniversitaires.* Depuis plusieurs années a été présenté au ministère de Culture et Education de la Nation un programme d'études postuniversitaires dont l'ICDA est capable d'assumer la mise en place et l'administration. Il envisage cinq maîtrises : direction d'entreprises, administration publique, administration de coopératives, gestion et commerce international et administration rurale.

Aux dernières nouvelles, ces projets qui ont fait pendant plusieurs années l'objet de nombreuses études et remaniements de la part de l'équipe de l'ICDA, soit spontanément, soit à la demande du gouvernement, seraient entrés dans l'ultime étape d'examen avant l'approbation. Plût au Ciel...

8. Il nous est impossible de présenter ici le thème, la durée, les dates et le nombre de participants de chacun des cours du CEPADE, CIPEAP, CIPAC, pendant l'exercice académique 1980.

Nous avons déjà indiqué (point 2) le nombre total de participants : 2.731. Le total des cours assurés a dépassé les 130 avec un total d'heures prestées dépassant largement les 2.800 heures pour le CEPADE seul.

9. *Sujets des cours* du CEPADE, CIPEAP, CIPAC. Ils pourraient être fournis sur demande aux intéressés en s'adressant directement à M. le directeur de l'ICDA, c/o CEPADE, Universidad Católica, Trejo 323, 5000 Córdoba, Argentina.

10. *Travaux de recherche publiés ou en cours* (sans ordre ni auteurs et à titre d'exemple) :

Relations Université - Gouvernement et entreprises régionales.

Université, développement régional et ressources humaines.

Systèmes d'évaluation de coûts.

Evaluation de systèmes pour la gestion d'entreprises de construction.

Investissements prioritaires dans la province de Córdoba.

Le produit brut dans la province de Córdoba.
Analyse et évaluation des systèmes de qualification du personnel dans les administrations publiques ; organisation et fonctionnement des directions du personnel ; mobiles de l'entrée et de la sortie dans les administrations publiques, etc.

11. *Assistance à des congrès et/ou activités universitaires* (1980) :

Février : Séminaire latino-américain sur « Administration universitaire », organisé par le Conseil des Universités brésiliennes (CRUB) et l'Université de Paraíba (Ing. Carlos A. Lopez Aráoz) ;

Juin : Séminaire international sur Coopérativisme et Changement social, organisé par l'Institut coopératif équatorien et la Fondation Konrad Adenauer (R.P. Dr Miguel Petty s.j.) à Quito ;

Juillet (20-23) *Medellin* (Colombie) : XVI^e Assemblée annuelle du Conseil latino-américain d'écoles d'administration ;

Juillet (30-6 / 4-7) *Madrid* : XVIII^e Congrès International des Sciences administratives (Lic. E. Gimeno Balaguer) ;

Septembre (8-13) *Bogotá* : Universidad de Santo Tomás. Seminario Internacional de Centros de Estudios Cooperativos (Dr R. Costa) ;

(15-19) *Buenos Aires* : INTI (Institut National de Technologie industrielle), IV^e Séminaire latino-américain pour la moyenne et la petite entreprise. LUCC présente un travail « l'Université catholique de Córdoba

et la petite et moyenne entreprise », composé par le P. Dr Jean Sonet s.j., vice-recteur de développement de l'UCC avec la collaboration de l'Ing. Carlos A. Lopez Aráoz et du L. Duret.

Octobre : III^e congrès d'économie politique, organisé par l'Universidad Católica de la Plata (22-25 oct.), Dr Carlos V. Kesman ;

Septembre - Décembre : le lic. Lanzetti et l'architecte Barreño, du CEPADE et du CIPEAP respectivement, se rendent pour trois mois en Europe, afin de participer au séminaire pour dirigeants de centres d'administration qu'organise annuellement le Fonds Bekaert à Bruxelles.

12. *Principaux collaborateurs. D'avance, mille excuses si un ou deux noms font défaut. Ce sont les vacances d'été à Córdoba et nos archives européennes sont incomplètes.* Nous les présentons sans ordre. Les directeurs, professeurs ordinaires et invités des trois centres se prêtent une collaboration constante. La liste est certainement incomplète !

Ing. Carlos A. Lopez Aráoz, Lic. Horacio G. Duret, Lic. R. Cardetti ; R. Sáenz ; E. Grote ; Ing. J. Peirano ; Ing. H. Antonelli et R. Morchio ; Dr C. Kesman ; Lic. R. Frediani ; Arg. L. Carreño ; Lic. Dante Donolo ; Lic. R. Bianchi ; Dr R. Costa ; Dr J. Sonet s.j. ; Dr Miguel Petty s.j. ; Dr P. Almeida ; Lic. L. Branda ; Lic. C. Ochoa ; Lic. D. Garcia ; Cr. M. Ortiz ; Cr. R. Iriarte ; Lic. G. Lanzetti ; Lic. E. Gimeno Balaguer ; Lic. Roberto Campitelli ; Lic. Carlos Etchevarne.



● Par la résolution n° 2220 du 11-12-1980, le Ministre de Culture et d'Education de la Nation a reconnu officiellement l'I.C.D.A. (Institut des Sciences de l'Administration) comme unité académique de l'U.C.C. assimilée à une faculté. Il est auto-

risé à créer, au niveau postuniversitaire, les maîtrises en Administration de Coopératives, Administration publique, Administration rurale, Direction d'entreprises, Gestion et commerce international et à donner

les titres académiques correspondants à ces spécialités.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Institut des Sciences de l'Administration (I.C.D.A.), Universidad Católica, Trejo 323, 5000 Córdoba, Argentina.

POUR TOUS VOS VOYAGES EN ARGENTINE OU DE PAR LE MONDE

Les voyages Clerfayt

Rue de la Clé, 12 — 7000 Mons

TELEPHONES : (065) 33 64 25 - 31 52 24 — TELEX 571.12

Lic. A/ Cat. 1154

Bibliographie : Un livre qui vient à son heure

Bernard Lietaer : « Europe + Latin America + the Multinationals : A Positive Sum Game for the Exchange of Raw Materials and Technology in the 1980's ». Cet ouvrage est utile à tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de l'Europe et de l'Amérique latine.

Il s'adresse en particulier aux dirigeants d'entreprises européennes qui sont déjà engagées en Amérique latine ou qui envisagent de le faire dans le futur, ainsi qu'aux responsables politiques ou syndicaux des deux continents.

En effet, son sujet est précisément l'évolution, durant les années 1980, de l'Europe, de l'Amérique latine et du lien institutionnel le plus important entre ces deux régions : c'est-à-dire les multinationales européennes actives en Amérique latine.

La première partie du texte, *l'analyse descriptive*, étudie les stratégies actuelles de chacun de ces trois protagonistes ainsi que leur réalisme face aux forces fondamentales, géopolitiques et économiques du présent et du futur proche. On y découvre que ces stratégies ne s'harmonisent pas : elles sont non seulement incompatibles, mais même mutuellement destructrices. De plus, suite à une interdépendance déjà beaucoup plus intense qu'elle n'est généralement perçue, elles sont finalement autodestructrices.

Cependant, l'auteur démontre qu'une telle issue peut être évitée et propose dans la seconde partie du texte, *l'analyse normative*, une série de politiques réalistes qui tiennent compte des objectifs de chaque protagoniste et possèdent l'avantage supplémentaire de se renforcer l'une l'autre.

L'auteur dirige actuellement le Département d'organisation et d'informatique de la Banque Nationale de Belgique (la Banque centrale belge). Il était professeur de finance et commerce international à l'Université catholique de Louvain, et a eu 8 années d'expérience pratique comme conseiller de gestion et planification internationale aussi bien pour le secteur privé des pays développés (Amérique du Nord, Europe, Australie) que dans le secteur public en Amérique latine.

Cet ouvrage est disponible en français, anglais et espagnol auprès du Centre européen d'étude et d'information sur les entreprises multinationales (C.E.E.I.M., 66-68, avenue Adolphe Lacomblé, 1040 Bruxelles. Tél. (02) 735 24 48.

Le recensement de 1980

Le recensement a été réalisé le 22 octobre. Dès le 31, les premiers résultats étaient connus. Rappelons que le recensement précédent datait de 1970. Voici quelques données :

● Population totale de l'Argentine

27.862.771 (soit une augmentation de 19,3 % depuis 1970 et 39,2 % depuis 1960). Les croissances de population les plus élevées sont à relever dans les provinces de la Patagonie, au sud, et dans la province de Jujuy (extrême nord).

● Córdoba

Province : 2.407.135 habitants, soit 16,9 % de plus qu'en 1970 et 37,3 % de plus qu'en 1960. C'est la troisième province du pays, dépassée par les provin-

ces de Buenos Aires (10.796.036) et de Santa Fé (2.457.188).

Ville : 990.007 habitants, soit 23,5 % de plus qu'en 1970. Après Córdoba viennent, dans la province : Rio Cuarto (110.154), Villa Maria (57.830), San Francisco (52.005), Rio Tercero (34.662), Alta Gracia (30.626), Villa Carlos Paz (29.411). Córdoba est incontestablement la seconde ville du pays, Rosario n'ayant que 795.860 habitants.

● Buenos Aires

Province : 10.796.036, soit 23 % de plus qu'en 1970 et 59,6 % de plus qu'en 1960.

Capitale fédérale : 2.908.006, soit 2,2 % de moins qu'en 1970 et 2 % de moins qu'en 1960. Au total, sur 27.862.771 que comptait l'Argentine au 22 octobre 1980, 13.704.042 habitaient à Buenos Aires, capitale ou province, soit un peu plus de 49 % de la population totale du pays.

Ce n° 62 contient en encartage libre une lettre du Père Jean Sonet.

Nous y avons joint aussi une formule mixte de virement ou versement. Celle-ci a été prévue pour les lecteurs qui souhaiteraient adresser un don à l'U.C.C. à l'occasion de son 25e anniversaire (8 juin).

Que ceci n'empêche pas nos amis de l'étranger — qui ne peuvent utiliser cette formule mixte — de transférer leur don par tout autre moyen !

La médiation du Saint-Siège dans le différend entre l'Argentine et le Chili



(Cartopress)

La pointe argentine de la Terre de Feu est indiquée dans le même grisé que le sud de l'Argentine. En dessous, on distingue le canal de Beagle et les trois îles, objets du différend. — Ne figurent pas, forcément, sur cette carte les îles Malouines et le territoire argentin de l'Antarctique.

Comme on le sait, un grave différend oppose depuis des années l'Argentine et le Chili au sujet de la propriété de trois petites îles — Picton, Nueva et Lennox — situées à l'entrée du Canal de Beagle, au sud de la Patagonie. Le différend subsiste depuis près d'un siècle et il serait trop long d'en détailler ici les péripéties. En fait, ce sont les ressources naturelles connues ou prévisibles de cette région de l'Océan qui sont l'enjeu de la controverse. En mai 1977, la Grande-Bretagne dont l'arbitrage avait été sollicité tranche en faveur du Chili. En 1978, l'Argentine déclare la nullité de cette décision ; aussitôt des rumeurs s'intensifient, de mois en mois, quant à l'éventualité d'un conflit armé ; en novembre-décembre 1978 les préparatifs sont manifestes des deux côtés.

Le 9 janvier 1979, en terrain neutre, à Montevideo, le Pape Jean Paul II fait offrir sa « médiation » qui est acceptée par les deux pays. Le 12 décembre 1980, le Pape convoque en audience à Rome les ministres des Affaires étrangères des deux pays et les deux délégations accréditées et leur suggère une solution. Elle n'est bien entendu qu'une proposition que les deux pays devront approfondir et discuter avec science et conscience, mais avec la volonté de chercher une paix véritable et définitive.

Nous ne pouvons reproduire ce discours *in-extenso*. On le trouvera dans la « Documentation catholique » du 4 janvier 1981 (n° 1799), pp. 21 à 23. Nous en donnons ici le passage que nous considérons comme essentiel et dont nous permettrons de souligner quelques phrases qui nous semblent capitales.

J. S.

LE DIFFEREND ENTRE L'ARGENTINE ET LE CHILI

2. Il est vrai que, depuis que vos peuples ont obtenu l'indépendance sur la scène internationale, les divergences entre eux n'ont pas manqué. Il est vrai que l'on n'a pas toujours constaté, dans les relations mutuelles, une complète et lumineuse « tranquillitas ordinis », expression concise forgée par saint Augustin pour définir de manière suprême la paix.

Mais il est vrai aussi - je le soulignais en septembre dernier devant des membres de ces représentations gouvernementales - qu'« il est beau et consolant de constater qu'il n'y a jamais eu de conflit armé entre les deux pays ». Il s'agit d'un fait singulier, peut-être unique dans l'histoire des relations entre des nations limitrophes. J'oserais presque dire que je vois en cela une assistance particulière de la providence de Dieu miséricordieux.

Face à ce fait, je pense que personne ne pourra trouver injustifiée ou dépourvue de logique cette considération : si Dieu a pris soin durant ce temps avec tant de tendresse du développement des relations entre vos deux nations, comment pourrions-nous nous dispenser nous-mêmes de faire tout ce qui est en notre pouvoir à l'heure actuelle pour ne pas perdre ce don

inestimable de la paix. privilège de votre histoire commune ?

En maintes occasions - et concrètement dans le message pour la « Journée de la paix » de l'année 1979 - j'ai insisté sur la nécessité d'« éduquer à la paix » en montrant qu'un tel objectif s'obtient aussi, selon moi, par la réalisation de gestes de paix, puisque, en cette fin d'année 1978 et au début de l'année 1979 - tellement agités et tendus pour vous et pour tous vos concitoyens et si préoccupants aussi pour mon cœur de pasteur, au début même de mon pontificat - Dieu, Père de tous, m'a poussé à accomplir un geste de paix qui n'était pas facile, un **geste audacieux**, risqué, engageant l'avenir, mais aussi plein d'espérance.

C'est un **geste semblable** que j'ose demander aujourd'hui à deux nations qui ne se sont jamais affrontées dans la guerre, dans un monde qui, malheureusement, ne réussit pas à connaître la paix et respire tant de craintes et de présages de nouvelles violences. C'est le geste que je demande à vos peuples et surtout aux plus hautes autorités des deux pays. A celles-ci, qui sont les responsables des légitimes intérêts nationaux, je souhaite cette incomparable récompense : que l'Histoire se souvienne aussi d'eux pour avoir eu le

courage de parier pour la paix en des temps difficiles et pour avoir donné au monde - en particulier à ceux qui orientent les destins des nations - l'exemple du bon sens et de la sagesse comme critère de gouvernement ; critère qui n'exclut pas l'adoption de décisions moins agréables au profit d'une paix vraie, complète, ouverte au progrès et à la pleine réalisation d'une convivence conforme aux exigences de la fraternité humaine.

Il me paraît, en effet, indubitable que le geste audacieux de **parier pour la paix**, bien qu'il puisse comporter tel type de décisions, non seulement évitera de dangereuses exacerbations, mais montrera aux autres le chemin à suivre quand se présentent des difficultés ou des tensions internationales, et produira aussi des fruits très positifs dans vos deux pays. « Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu », affirme saint Paul (Rm 8, 28), et parier pour la paix est une manière d'aimer Dieu.

Pour cette raison, je n'hésite pas à affirmer qu'avec l'aide du Tout-Puissant, il sera possible d'obtenir un bien, en tirant profit de ce conflit qui a causé tant de peines durant ces dernières années. En réalisant maintenant des gestes de paix, il sera, en effet, possible d'atteindre et de conserver par la suite une paix plus solide et plus complète que celle dont ont bénéficié les époques antérieures ; une paix qui représente une véritable « tranquillitas ordinis », dans les secteurs les plus variés et les plus vastes de la vie de vos pays ; une paix qui conduise à resserrer et à fortifier les nombreux liens qui vous unissent, pour votre propre bien ; plus encore, une paix qui peut avoir des répercussions bénéfiques en dehors de vos frontières nationales et même de votre continent.

LA MEDIATION DU SAINT-SIEGE

3. Après avoir demandé au Seigneur de m'éclairer j'ai **accepté la demande de médiation**, en considérant aussi que **la solution de votre désaccord pourrait - devrait - faciliter, au-delà d'un progrès ordonné, l'intensification et le développement de la coopération et de l'intégration entre deux nations sœurs, dans tant de domaines possibles d'activité, à condition que ne fasse pas défaut une vision appropriée de l'avenir.**

Du fait même que vos deux nations possèdent une indiscutable identité radicale par la langue, par la foi et par les sentiments religieux, il ne paraît pas déplacé au médiateur d'envisager la possibilité d'étendre cette communauté substantielle - aussi ancienne que celles-là - à d'autres domaines (économiques, industriels, commerciaux, touristiques, culturels...) : **les occasions qui le font souhaiter et recommander sont très nombreuses.**

4. D'autre part, cette perspective, qui pourrait paraître ambitieuse, ne laisse pas d'être raisonnable et réalisable. Il suffit de tenir compte du fait que les peuples argentin et chilien s'estiment et s'aiment avec spontanéité, profondeur et sincérité ; de même est

manifeste leur désir de vivre ensemble dans une atmosphère sereine de paix sûre et féconde. Devant cette réalité qu'aucun observateur impartial ne peut nier, il est permis de formuler des vœux pour que les Argentins et les Chiliens voient s'accomplir un désir tellement humain : **autrement dit, la solution complète et définitive du conflit portant sur la zone australe, solution scellée par un accord solennel d'amitié éternelle assumée devant la communauté internationale. Un tel traité comporterait logiquement l'engagement de résoudre tout litige futur par des moyens pacifiques en excluant - dans la vie des deux nations - le recours à la force ou à la menace de l'utilisation de la force ; recours à éviter parce qu'il vicie substantiellement toute solution qu'on estimerait obtenir de cette façon.**

5. Si, de cette manière, le litige sur la zone australe faisait en sorte que les désirs profonds des deux peuples se cristallisent dans de tels engagements, il apparaîtrait au médiateur qu'on ne pourrait souhaiter rien de meilleur pour cette zone que de la transformer en symbole et en modèle irréfutable de la nouvelle réalité ; ce qui, selon moi, s'obtiendrait **en la déclarant « zone de paix »**, zone dans laquelle l'Argentine et le Chili essayeront, à partir de maintenant, de renforcer leur décision de vivre fraternellement, en écartant toute forme de mesures ou d'attitudes qui pourraient sembler moins aptes au développement de leurs relations amicales.

LES POSSIBILITES DE COOPERATION ENTRE LES DEUX PAYS

6. Une fois replacé ce litige dans un contexte aussi large qu'attrayant, il semble aller de soi que les difficultés, qui existent indubitablement pour les résoudre, dans la mesure où elles sont éclairées par les avantages qui en émaneront, perdent de leur valeur et de leur importance. En même temps, pour cette raison même, la conclusion la plus rapide possible d'un accord définitif n'en devient que plus impérieuse.

En définitive, je pense qu'il est nécessaire d'évaluer ce différend en fonction de l'ensemble des possibilités de coopération auxquelles j'ai fait allusion auparavant et d'autres possibilités que vous pourrez découvrir. Il s'agirait là d'un problème qui revêtirait une moindre gravité si on le resituait dans un projet global ambitieux, tourné vers l'avenir. Il serait donc peu raisonnable de donner une importance disproportionnée à ce qui pourrait mettre obstacle à un si grand bien ou le compromettre.

Dans ce contexte, je pense que les limites éventuelles posées aux aspirations naturelles, compréhensibles et respectables, qui touchent cette zone géographique pourraient difficilement revêtir une dimension telle qu'elles justifieraient valablement le refus des suggestions et conseils menant à la solution du différend, et l'échec consécutif à une intégration qui est depuis longtemps l'objet de négociations et d'aspirations logiques.

En d'autres termes : si la solution de ce problème est appelée à déboucher sur un magnifique développement au profit des deux nations, il vaut bien la peine de consacrer à cette solution la meilleure volonté possible : les avantages feraient sans doute oublier tout le reste.

LES CONDITIONS DE L'ACCORD

7. Plus d'une fois, j'ai dit - en rappelant le texte du premier accord de Montevideo - que la solution doit être en même temps juste, équitable et honorable. En effet, telles sont les caractéristiques d'un accord qui voudrait être à la fois vrai et définitif. Il faut chercher une solution qui se place à un niveau supérieur, en nous efforçant tous de découvrir les desseins divins aujourd'hui, en ce qui concerne le cadre des relations générales entre vos pays.

Pour essayer d'obtenir ce résultat, je crois qu'il est nécessaire d'enrichir la justice positive par l'intermédiaire de l'équité, de telle manière que l'on réussisse à exprimer le droit naturel pour le moment présent ; le droit naturel que, bien souvent, les hommes ne réussissent pas à refléter parfaitement dans leurs formes concrètes.

Je puis vous l'assurer : en rédigeant cette proposition qu'en ma qualité de médiateur je dois vous formuler maintenant, j'ai voulu m'inspirer - c'est la moindre des choses - de **critères de justice**, une justice qu'on ne peut léser quand on souhaite ne pas donner des motifs à de nouveaux litiges. Je me suis efforcé en même temps d'ajouter à ces critères des **considérations d'équité**, dont la concrétisation s'avère - il est vrai - moins facile, mais qui ne peut non plus être oubliée quand on cherche un accord honorable. J'ai voulu, en définitive, suggérer, pour ce conflit, ce que les anciens juristes romains et aussi les canonistes postérieurs ont voulu dire par l'expression « *ex bono et aequo* » ; ce qui implique que l'intelligence et le jugement humains, en valorisant une série de circonstances de caractère divers, ne laissent pas de côté, ou ignorent, l'appui et la lumière de la sagesse divine.

Je crois pouvoir affirmer que l'ensemble des indications de ma proposition suit aussi un schéma logique et évite, en outre, des expressions qui pourraient paraître moins agréables à l'une ou l'autre partie. Je n'ai pas manqué de tenir compte des ententes réalisées ou entrevues durant les négociations bilatérales de 1978.

Si la solution que je vous propose est - comme cela me paraît - **juste et équitable**, il est difficile qu'elle ne soit pas honorable pour l'une et l'autre partie, et c'est là une qualité que souhaitent tous vos compatriotes, de même que nous tous.

● Au 15 mars, les réponses du Chili et de l'Argentine aux propositions papales n'étaient pas encore connues officiellement. Il semble

que, principalement du côté argentin, il y a demande d'éclaircissements, réaffirmation de principes, formulation d'inquiétudes. Ce pro-

blème plus grave qu'il peut paraître, mérite d'être suivi de très près. Il pèse lourdement sur la politique argentine.

LA RESPONSABILITE DES DIRIGEANTS

8. En effet, il est clair que vos deux peuples aspirent à la paix. Ils l'ont démontré et répété ouvertement à l'occasion des récents congrès nationaux, eucharistique et marial, célébrés en Argentine et au Chili avec une importante participation de fidèles. Dans leurs prières, ces catholiques, guidés par leurs hiérarchies ecclésiastiques respectives, ont réservé une intention toute particulière au succès de cette médiation. Je suis sûr qu'ils continueront de prier, surtout maintenant que nous entrons - c'est du moins mon désir - dans la phase finale de nos travaux.

J'ai la conviction que l'opinion publique toute entière de vos pays - si intéressée par ce problème - ne cessera d'aider et de soutenir ceux à qui il revient, en raison de leurs hautes fonctions, de prendre des décisions appropriées dans les semaines à venir.

Pour ma part, j'estime qu'il est de mon devoir de témoigner de la diligence et de la fermeté avec lesquelles les autorités des deux pays et tous ceux qui les ont représentés ici, ont exposé et défendu ce qu'ils considéraient comme le patrimoine de leurs patries respectives, à l'aide d'une documentation très abondante et des arguments les plus variés au cours de centaines de conversations. Je crois que personne - aujourd'hui ou à l'avenir - ne pourra leur reprocher négligence et incompétence dans la défense des intérêts nationaux légitimes, même si l'acceptation aujourd'hui de mes suggestions et de mes conseils peut entraîner un changement dans les positions qu'ils soutiennent. Que leur conscience demeure toujours en paix après avoir accompli avec soin leur propre devoir.

10. C'est dans ces sentiments, dans cette espérance et aussi - pourquoi ne pas l'avouer ? - avec une certaine crainte, sans doute ressentie par vous-mêmes, que je vous remets, messieurs les Ministres, de manière confidentielle, le texte de ma proposition, de mes suggestions, de mes conseils. Je suis sûr que vos gouvernements l'examineront avec sérénité...

De mon côté, je suis disposé à continuer de faire office de médiateur jusqu'à la signature d'un accord final. Que le Seigneur m'accorde aussi de pouvoir protéger sa fidèle exécution.

A vous-mêmes, à vos nations et à tous vos concitoyens, à vos gouvernants, mes plus fervents vœux de paix ; d'une paix véritable, complète et définitive ; d'une paix qui touche et remplisse de joie tous les chers fils de vos pays et se traduise aussi en fruits de respect mutuel, de vie fraternelle et de bien-être chrétien dans la vie quotidienne de vos pays. Avec ma cordiale bénédiction apostolique.

JEAN-PAUL II

Jean-Paul II au Japon :

Visite imprévue et émouvante à la Sophia University

Les mass-media ont diffusé et commenté cette visite historique : Tokyo, Hiroshima, Nagasaki. Le P. J. Sonet résidant à la Sophia University de Tokyo du 15 février au 2 mars a eu la joie d'assister personnellement à deux manifestations importantes : la réception du Saint Père à la cathédrale de Tokyo par 3600 prêtres, frères et religieuses et la visite strictement privée, non annoncée à la presse, très matinale (7 h du matin) à la Sophia University (500 personnes dans la salle et 300 dehors. Le P. J. Pittau, président de Sophia (jusqu'au 1-4-1981 et provincial depuis octobre 1980) a présenté « Sophia » au Pape. Voici la réponse (1) :

« Votre recteur avait la partie belle ! Il avait préparé son cours pour aujourd'hui. Je suis en plus mauvaise posture. Mais il y a une première chose que je veux vous dire : je trouve que c'est vraiment injuste d'arriver à l'université, à une assemblée universitaire, à 7 heures du matin et d'obliger tant d'illustres professeurs, des recteurs d'universités catholiques et autres, des professeurs — et même des jésuites — et tant de jeunes, d'étudiants, à se lever à six heures du matin ! Je m'attendais à ne voir que des locaux mais je vois le *communauté universitaire* et je vous dis ma gratitude pour cette rencontre.

« Vous avez raison, Père Recteur : j'ai toujours eu et j'ai toujours une prédilection pour l'Université. Il serait préférable de dire une « faiblesse ». Et un de mes désirs — ou de mes rêves — dans ma vie était d'être invité une fois à venir à la Sophia University. Je voulais dire qu'auparavant — avant 1978 — deux souhaits dans ma vie, étaient en connection avec le Japon. L'un de venir remplacer Maximilien Kolbe (2), l'autre de venir à la Sophia University.

« Et maintenant, je comprends mieux ce que signifie ce mot « Sophia ». Nous savons que c'est un mot grec qui a une profonde signification dans la tradition humaine ainsi que dans la Révélation. Dans l'ancien testament, que de fois on nous parle de « Sophia ». Et il me semble que cette « Sophia » est réellement présente dans les traditions, dans la vie des cultures asiatiques. Elle est, en quelque façon, présente et active.

« Mais « Sophia », dans l'ancien testament, signifie une *attente*, l'attente d'une venue, de l'avènement du Verbe, une attente du Verbe Incarné, Parole vivante de Dieu. C'est ainsi que je vois la fonction de votre Université, de la Sophia University, à Tokyo, en Asie,

dans sa mission d'*attente*, toujours présente, toujours actuelle, toujours active. Et je lui souhaite également, dans le sens de cette mission, de bien servir et de servir efficacement l'Eglise, pour l'Eglise elle-même et aussi pour les peuples de l'Asie qui attendent, qui sont dans l'*attente de l'avènement du Seigneur*.

» Je pense que, pour un cours qui n'était pas préparé, cela suffit. »

Allocution du Dr Peter H. Werhahn, président d'honneur de l'Association des amis allemands de Córdoba (Cologne 9 février 1981)

Après avoir rappelé brièvement les circonstances historiques de la fondation de l'UCC et décrit son développement actuel, l'orateur poursuit son exposé :

L'Association que nous avons fondée il y a vingt ans a pu jouer un rôle très actif dans ce développement, en partie par des dons, en partie par des contacts établis en faveur de l'Université. Je puis aussi faire remarquer ici que les fondateurs et membres fondateurs du « Verein » sont tous membres de l'Association des patrons chrétiens (B.K.U.) si bien qu'on peut dire que le « Verein » est un enfant du B.K.U....

Le Dr Werhahn détaille ensuite l'aide financière que, directement ou indirectement, de 1962 à 1980, l'Association a pu accorder à l'UCC et l'analyse du concept d'aide au développement.

UN JUGEMENT SUR CORDOBA

Ce sont-là des contributions significatives mais elles se justifient du fait que — comme en peuvent témoigner tous les observateurs, ainsi que les visiteurs un peu critiques — à Córdoba, on accomplit un travail remarquable.

Le Prof. Dr Wolfgang Kluxen a, en 1972, donné des conférences à Córdoba et, dans de nombreux entretiens particuliers, a pu se former un jugement très concret sur le travail qui s'accomplit là-bas. Dans un rapport sur ce voyage, il écrit : « L'Université catholique de Córdoba, en raison même de son nombre limité d'étudiants, garantit un meilleur succès de formation que les grosses universités d'Argentine ». Et le Professeur Kluxen concluait son rapport par un jugement très optimiste : « L'Université catholique de Córdoba, malgré les circonstances politiques et économiques difficiles que connaît l'Argentine et eu égard à l'ensemble du système éducatif du pays *veut et est capable d'améliorer constamment la place respectable qu'elle occupe déjà* ». J'estime, et on peut le certifier aujourd'hui, que son pronostic était valable.

(1) Traduction du P.J. Sonet.

(2) Franciscain polonais, missionnaire au Japon et mort au camp de concentration d'Auschwitz.

AIDER A S'AIDER

Dans ce cas, réellement, nous avons « *aidé notre partenaire à s'aider lui-même* » : c'est la maxime de l'aide au développement que nous nous avons toujours proposée à nous-mêmes. C'est une chose bien claire : nous avons toujours considéré l'aide à l'UCC comme une forme *d'aide au développement* et cela bien qu'il soit reconnu que l'Argentine ne doit pas être rangée parmi les pays considérés comme « en voie de développement ». Avec son produit national brut « per capita », l'Argentine est à la tête de tous les pays en voie de développement, à l'exception des pays pétroliers. Mais c'est précisément pour cela, à mon avis, qu'il est judicieux d'investir dans un pays « *au seuil du développement* » comme disent les spécialistes car là on peut atteindre plus rapidement un point où on peut *renoncer à être aidé et, au contraire, commencer à aider les autres*.

L'HOMME, MOTEUR ET OBJECTIF DU DEVELOPPEMENT

La dernière décennie du développement qui s'est terminée l'an dernier, a démontré que la non-inclusion des traditions culturelles respectives dans le processus de développement a été, pour de nombreux pays, la racine la plus profonde de l'échec de ce même processus. C'est maintenant enfin que l'on a reconnu que *l'élément le plus valable dont chaque pays dispose, ce sont ses hommes*. Ils sont à la fois le moyen et l'objectif du progrès économique. La reconnaissance tardive de cette vérité que l'enseignement social catholique nous avait pourtant rendue familière a finalement rendu sa vraie valeur à notre politique culturelle vis-à-vis de l'étranger dans le cadre de la politique de développement.

C'était aussi notre position lorsqu'en 1961 nous avons décidé d'aider, par notre « Verein », l'UCC, nouvelle fondation encore jeune à l'époque. C'était notre conviction que *ce qui est décisif pour l'avenir d'un pays est de savoir comment sera formée la jeune génération*.

POLITIQUES D'EDUCATION, DE CROISSANCE ET DE DEVELOPPEMENT

Par parenthèse on doit malheureusement mentionner qu'en République fédérale allemande, en raison d'une lamentable politique d'éducation, nous sommes en passe de devenir nous-mêmes un pays en voie de développement.

Pour les années 80, les politiciens du développement se sont fixé de grands objectifs : ils aspirent à une augmentation annuelle de 7 % du P.N.B. des pays en voie de développement et espèrent cependant toujours que les pays industrialisés mettront au moins 0,7 % de leur P.N.B. à la disposition de l'aide au développement. Ces objectifs sont très ambitieux, mais je doute fortement que la R.F.A. puisse apporter sa

quote-part si quelques préalables ne sont pas modifiés pour qu'une politique de développement soit couronnée de succès.

Il existe dans notre pays une *inquiétante politique anti-croissance* ; elle va diamétralement à l'encontre de la politique de croissance qui devrait être mise en œuvre dans les pays en voie de développement. Aussi longtemps que nous ne sommes pas disposés à mettre de nouveau en œuvre *une politique de croissance, les moyens spirituels et matériels nous feront tout simplement défaut* pour engager avec succès *une politique de développement*. Le conflit entre le *fanatisme de l'égalitarisme et la primauté de l'esprit* dans notre politique d'éducation nous conduit nécessairement à porter préjudice à une *politique efficace de développement* si la primauté de l'esprit continue à être systématiquement démolie. Dans notre République fédérale je considère comme valable une politique d'éducation lorsqu'elle s'abstient de poser péremptoirement des « préalables » pour une politique de développement efficace.

PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT ET DEMOCRATIE

Il faut également regretter le penchant de plus d'un de nos politiciens à dénoncer les structures politiques des pays en voie de développement pour leur *manque de formes démocratiques* ; c'est « contre-productif ». Nous devons en être convaincus et reconnaître que les structures démocratiques, telles qu'elles sont développées dans les pays industrialisés ne peuvent pas nécessairement servir de modèle valable pour tous les pays en voie de développement. Le jugement de moralité à porter sur la forme d'un gouvernement ne dépend pas de sa légitimation démocratique mais de la disposition de qui détient le pouvoir dans l'Etat à respecter, dans l'exercice de ce pouvoir, *la dignité de la personne humaine*. On ne nie pas que la démocratie, en raison de l'institutionnalisation des garanties de liberté qu'elle implique, ne soit pas préférable à d'autres formes de gouvernement. Mais la mise en pratique d'une forme démocratique de gouvernement est conditionnée par des préalables qui ne se vérifient pas dans de nombreux pays en voie de développement.

On devrait aussi se rendre clairement compte qu'un « développement » *exige du temps*. Il est impossible d'arriver en quelques années au niveau que des pays industrialisés n'ont atteint qu'après des générations.

AIDE CARITATIVE, AIDE AUX PAYS « AU SEUIL DU DEVELOPPEMENT »

Je voudrais encore ajouter une conclusion : je ne suis pas d'avis qu'on éparpille l'aide au développement comme on ferait de l'eau d'un arrosoir ; j'estime que nous devons distinguer clairement *l'aide caritative*, à laquelle nous sommes obligés comme chrétiens, et *l'aide au développement*. L'aide caritative sert

à secourir les affamés dans les pays les plus pauvres ; l'aide au développement devrait être réservée aux pays prêts et capables de s'aider eux-mêmes et, en particulier aux pays « au seuil du développement » qui non seulement vont pouvoir bientôt s'aider eux-mêmes mais aussi aider les autres. Ainsi le potentiel total existant dans le monde pour aider les plus pauvres d'entre les pauvres en serait plus rapidement accru.

LES PRETS D'HONNEUR A CORDOBA

J'estime que l'aide du Verein à l'UCC répond aux considérations que je viens d'exposer. En particulier, je me réjouis de ce que l'UCC, à l'encontre de fondations antérieures en Amérique latine, ne soit pas réservée aux riches du pays. *Intentionnellement, elle reçoit des jeunes gens de toutes les couches de la population.* A cela contribue un système qui mériterait d'être imité et qui assure matériellement le soutien et la promotion des étudiants pauvres ; ils ne reçoivent pas, comme chez nous, une aide financière « à fonds perdus » mais ce qu'on appelle là des « prêts d'honneur ». Quand le bénéficiaire diplômé en sera arrivé à exercer sa profession, il remboursera, non le montant net qu'il a reçu — l'inflation aurait fait perdre toute valeur appréciable à ce montant — mais ce même montant réévalué, de façon à pouvoir couvrir les frais auxquels

doit pouvoir faire face un autre étudiant, l'année où s'effectue le remboursement. Le remboursement rend possible le nouveau prêt.

Le sentiment de l'obligation morale du remboursement — je puis en témoigner ici — est remarquable à Córdoba et, comme association, nous sommes très fiers d'avoir mis, au cours des ans, plus de DM 250.000 à la disposition du Fonds des prêts d'honneur. Jusqu'à présent, selon mes informations, il y a eu plus de 5.000 bénéficiaires de prêts d'honneur, c'est-à-dire un pourcentage très honorable sur le nombre total d'étudiants passés par l'UCC.

VCEUX POUR LE 25e ANNIVERSAIRE

Je voudrais terminer par un souhait que j'ai déjà exprimé au recteur de l'UCC lors du 20e anniversaire et que je veux transmettre aujourd'hui au P. Sonet à l'occasion des fêtes du 25e anniversaire qui se célébreront en juin.

A l'Université catholique de Córdoba nous souhaitons un développement également prospère dans les années à venir, pour elle et pour le bien du pays que vont servir les universitaires qu'elle forme.

C'est dans cet esprit que je dis : « *Vivat, floreat, crescat, ad multos annos, Universitas Catholica Cordubensis !* ».

NOUVELLES BRÈVES

● L'abondance des nouvelles pour le n° 60/61 nous a contraints à en réserver quelques-unes pour ce 62. Le Prof. A. Pirard avait inauguré le 2e Symposium belgo-argentin au début d'octobre. Du mardi 14 au vendredi 17, le Prof. Dr Jean Crabbé, secrétaire général depuis 1977 de la Société belge d'Endocrinologie a occupé la tribune de l'UCC.

Né à Bruxelles en 1927 et diplômé en médecine de l'Université catholique de Louvain et agrégé d'enseignement supérieur de la même université (1962) où il professe, il a effectué des séjours prolongés et fréquents dans des hôpitaux et centres de recherche universitaire de Genève, Harvard, Zürich, Boston, Copenhague, Kansas, Munich, Caracas et Shiraz (Iran). Invité par l'Université nationale de Tucumán (Argentine), il a accepté de passer en outre une semaine à Córdoba. Pendant son séjour, il a donné, chaque matin, pendant 4 jours, un cours

aux étudiants sur la « *Physiologie rénale* ». Chaque soir, devant un groupe de spécialistes, causeries sur :

- Mécanisme d'action de l'aldostérone.
- Insuline : une hormone capable de stimuler le transport du sodium.
- Métabolisme hydro-salin pendant le jeûne.
- Endocrinologie clinique : insuffisance cortico-surrénale primaire (maladie d'Addison).

Durant son séjour à Córdoba, le Prof. J. Crabbé a eu de nombreux contacts personnels avec des spécialistes et a été invité à l'Université nationale de Mendoza.

● Le Prof. Marc Verstraete de la Katholiek Universiteit Leuven, spécialiste en hémothérapie, qui a visité Córdoba en 1979 et s'est chargé de coordonner la présence belge au 2e Symposium argentin-belge de

1981 a reçu, le vendredi 28 novembre, le *prix quinquennal* du Fonds national de la recherche médicale pour ses recherches sur la thrombose, la fibrinolyse et les maladies du sang. La distinction lui a été remise par S.M. le Roi.

● *Statistiques.* Ce n'est que fin mai 1981 que l'U.C.C. pourra faire connaître exactement le nombre d'étudiants dans chaque Faculté pour l'année académique 1981. Au rythme actuel des inscriptions, il semble qu'on atteindra — ou dépassera peut-être — le chiffre de 1980 soit 4200 étudiants. Un *numerus clausus* a dû être fixé dans certaines facultés, soit faute de locaux, soit en raison de l'équipement des laboratoires et de nécessités pédagogiques. Les demandes d'entrée sont particulièrement nombreuses en ingénieurs, sciences chimiques, médecine, architecture, droit et sciences économiques.

● 25e anniversaire de l'UCC. Córdoba a commencé à recevoir des témoignages de sympathie. Notre prochain numéro reproduira l'essentiel d'un bon nombre d'entre eux. Mais voici déjà celui de *M. André Vlerick*, ancien ministre des Finances de Belgique : « Je vous présente, ainsi qu'à vos collègues de l'Université de Córdoba, mes plus sincères félicitations à l'occasion de votre anniversaire. Puisse cette jeune Université continuer à se développer au cours des années à venir avec autant de succès qu'elle l'a fait jusqu'ici ».

● Le nonce apostolique en Argentine, *Mgr Pio Laghi*, a été nommé délégué apostolique aux U.S.A. *Mgr Laghi* a toujours appuyé chaleureusement l'action de l'U.C.C. Il est remplacé par *Mgr Ubaldo Calabresi*, ancien nonce au Venezuela. Le poste de Buenos Aires est très important actuellement en raison de la médiation papale dans le différend Chili-Argentine.

● *M. Charles Winterbeek*, bien connu des milieux belges d'Argentine — et de l'U.C.C. en particulier — ancien conseiller d'ambassade à Buenos Aires, New York (Consulat général) et Kinshasa a été nommé ambassadeur de S.M. le Roi des Belges en Corée. Il a pris possession de son poste en novembre 1980. Nos vives félicitations à ce diplomate auquel Córdoba doit beaucoup.

● *Sophia University, Tokyo, Japon*. Deux jésuites belges, les PP. Robert J. Ballon et Maurice A. Bairy, ont été nommés chevaliers de l'ordre de la Couronne.

● Le *Prof. Dr. Pierre Hick* (Département de physique, UCC) a séjourné en Europe en novembre dernier, invité à un séminaire international, organisé à Brighton (Angleterre), par le *Prof. D.O. Mall* sur le thème : « *Energy from Biomass* ». Il en a profité pour visiter en Angleterre diverses fabriques de « *Anacrovic Digestion System* » (Biogas) et à Genève, le *Centre européen de recherche nucléaire (CERN)*.

†

IN MEMORIAM

Le *Prof. Dr Michel de Visscher* de l'Université catholique de Louvain, décédé le 18 janvier. Il était membre fondateur et administrateur de l'Institut international de pathologie cellulaire et moléculaire (ICP) de Woluwe et président de l'European Thyroid Association. Grand ami du P.J. Sonet, il avait accepté de se rendre à Córdoba dès que sa santé le lui permettrait. Car il n'avait cessé de s'intéresser au développement de la jeune université. Le P. Sonet a pu l'assister à ses derniers moments.

● En représentation de l'UCC, le P.J. Sonet, spécialement invité par le recteur de l'Université de Liège, a assisté le vendredi 12 décembre à la séance académique au cours de laquelle le titre de professeur émérite a été conféré au *Prof. Ing. Albert Pirard*, président de l'ASBL « Amis belges de l'UCC ». Il a été spécifiquement fait mention du doctorat honoris causa que Córdoba lui a décerné le 9 octobre.

● A la suite de la publication dans notre numéro 60/61 de l'article du P.J. Sonet sur le sculpteur *Jules Lagae*, le professeur *Léon H. Dupriez* a adressé à l'auteur la lettre suivante, en date du 28 novembre :

Mon Révérend Père,

J'ai lu avec intérêt dans votre bulletin vos allusions au sculpteur Jules Lagae. J'ai bien connu, dans ma prime jeunesse, Jules Lagae. Il avait été aidé par mon grand-père, le professeur Gustave Verriest, pour réaliser sa formation artistique.

Leur amitié était grande et j'ai chez moi le buste de mon grand-père réalisé par Lagae. Je me souviens encore de l'émoi chez mes grands-parents quand Lagae s'est

embarqué pour Buenos Aires, afin d'assister à l'inauguration du monument.

*Bien cordialement,
(s) Léon Dupriez.*

● I.C.D.A. L'Institut des sciences de l'Administration et ses trois centres CEPADE, CIPEAP, CIPAC spécialisés respectivement en administration d'entreprises, administration publique et administration de coopératives se sont installés le 15 mars au siège central de l'U.C.C., Trejo 323.

● *Voyages du P. Sonet*. En sa qualité de vice-recteur de développement le P. Sonet a été chargé de missions en Europe, au Japon et aux U.S.A., de fin octobre à la mi-mars. Après de brefs séjours à Madrid et à Rome, il est arrivé au début de novembre au secrétariat européen de Bruxelles. De nombreuses tâches l'attendaient : édition des *Nouvelles* 60-61, envoi des vœux aux bienfaiteurs, contact avec les universités belges (K.U.L., Louvain-la-Neuve, Liège, Gent, U.L.B., Namur) pour la visite de professeurs belges à Córdoba, visite aux ministères concernés, préparation de l'assemblée statutaire des Amis belges et des Amis Allemands, contacts en Allemagne avec les Universités de Köln, Würzburg, Eischstätt, avec le Goethe Institut de München, la Konrad Adenauer Stiftung, Adveniat, Misereor, etc... De Belgique le P. Sonet s'est rendu au Japon pour la mise en marche de l'accord culturel Sophia-Córdoba (échange de professeurs et d'étudiants). Après un court séjour à Chicago, il rencontra du 4 au 8 mars, à Washington, son collaborateur de Córdoba, le P. Miguel Petty qui était, pour six semaines, l'invité de l'Association of Jesuit Colleges and Universities.

Le P. Petty, Dr en sciences de l'éducation de Chicago, avait visité les Universités Jésuites de Fordham, Detroit et le Boston College. En compagnie du P. Sonet, visites à Georgetown (bibliothèque, laboratoires), à l'Organisation des états américains (O.E.A.), au délégué apostolique *Mgr Pio Laghi*, ancien nonce en Argentine. Il existe d'ex-

cellentes perspectives pour l'intensification des relations académiques entre l'U.C.C. et les universités jésuites des U.S.A.

● La junte militaire a désigné le général en retraite *Roberto Viola* pour succéder, pour une période de trois ans et à partir du 29 mars, au président J. Videla, qui avait assumé le pouvoir il y a 5 ans, le 26 mars 1976. Ce changement implique la désignation de nouveaux ministres et hauts fonctionnaires et des essais de plus grande participation civile au gouvernement national et provincial. De très nombreux problèmes restent à résoudre...

● *Inflation en 1980*. Elle s'est élevée à 87,6 % répartis comme suit :

Janvier :	7,2	Juillet :	4,6
Février :	5,3	Août :	3,4
Mars :	5,8	Septembre :	4,5
Avril :	6,2	Octobre :	7,6
Mai :	5,8	Novembre :	4,7
Juin :	5,7	Décembre :	3,8

Pour rappel, l'inflation a été de 169,7 % en 1978 et de 139,7 % en 1979.

● *UNESCO*. Le Conseil exécutif a tenu le 29 octobre à Belgrade sa 111e session, ouverte par M. Ivo Margan, président de la Conférence générale. Le Conseil a renouvelé son Bureau :

M. Victor Massuh (Argentine) a été élu *président*, par 33 voix. Pro-

fesseur de philosophie et de pédagogie, délégué permanent de son pays auprès de l'Unesco depuis août 1976, il succède à M. Chams Eldine El Wakil (Egypte).

● A la réunion du Comité intergouvernemental pour les migrations européens (*CIME*), en novembre à Genève, l'*Argentine* a été nommée membre — avec 8 autres pays — du Comité exécutif pour 1981 et a vu renouvelé son mandat comme membre du Comité du budget et des finances, avec l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et les Etats-Unis. *Mlle N.M. Freyre Penarad (Argentine)* a été élue vice-présidente du Comité exécutif.

Où verser vos dons ?

1. **ALLEMAGNE** : Verein der Förderer der Katholischen Universität Córdoba (Arg.),
— A.B.C. Bank, 5 Köln 1, Konto N° 2100 44 60 — Bankleitzahl 371- 10525.

2. **ARGENTINE** : Banque européenne pour l'Amérique latine (B.E.A.L.) S.A., Cangallo 338, Buenos Aires
— Universidad Católica de Córdoba, Cuenta n° 9920/4.

3. BELGIQUE :

- A.S.B.L. « Amis belges de l'Université catholique de Córdoba (Argentine) », à Bruxelles.
- C.C.P. 000-0196719-03 ;
- Banque Bruxelles Lambert, rue de la Régence 2, 1000 Bruxelles, Compte 310-0361500-67 ;
- Fonds Léon Bekaert, rue Brederode 2, 1000 Bruxelles. C.C.P. 000-0657989-32 (avec mention : « pour Córdoba »).

Ces deux associations émettent des attestations fiscales permettant aux donateurs de 1000 F et plus de déduire les sommes versées des revenus professionnels conformément à l'article 54, § 4, du code des impôts sur les revenus.

Actuellement, les sommes de 1000 F et plus peuvent être déduites à concurrence de 10 % maximum de l'ensemble des revenus nets. Elles sont à mentionner au cadre XIV, 13 de la déclaration.

4. **PAYS-BAS** : Alg. Bank Nederland, Bijkantoor Parnassusweg 217, Amsterdam, Hoofdrekeningnummer 54.48.20.053 : Stichting Ziekenhuis Vrije Universiteit Córdoba, Argentinië.

5. **ETATS-UNIS** : First National City Bank, International Banking Center, Savings Section, 399 Park Avenue, New York, NY 10022, Compte 3440.593843 de la « Catholic University of Córdoba, Argentina ».

6. **ESPAGNE** : Secretario Latino-Americano S.J., Almagro 6, Madrid 4, c/c 6778, Banco de Bilbao, Agencia 17, Madrid (con aviso : Donación para Universidad Católica de Córdoba - Argentina (deductible de impuestos).